

**RESULTATS DU CONTRÔLE SANITAIRE
DES EAUX DESTINEES A LA CONSOMMATION HUMAINE**

PLEURTUIT

Délégation Départementale d'Ille-et-Vilaine
Département Santé-environnement

Rennes, le 27 mars 2023

EAU DU PAYS DE SAINT MALO

(0089)

Prélèvement	Type	Code	Nom	Prélevé le :	mardi 14 mars 2023 à 13h43
Installation	CAP	000672	RETENUE DE BOIS JOLI (LE FREMUR)	par :	FRANÇOIS KERMORVANT
Point de surveillance	P	0000001308A3	RETENUE DE BOIS JOLI (LE FREMUR)	Type visite :	RS
Localisation exacte	STATION LOCAL RECYCLAGE ROBINET EAU BRUTE			Motif :	CONTRÔLE SANITAIRE FIXÉ PAR DÉCISION DE L'ARS

Mesures in situ :	Résultats	Limites de qualité (1)		Références de qualité (2)	
		inférieure	supérieure	inférieure	supérieure

ANALYSE PAR : Laboratoire d'Etude et de Recherche en Environnement et Santé (LERES) 3501
(15 avenue du Professeur Léon-Bernard - CS 74312 - 35 043 RENNES cedex Tél : 02 99 02 29 22)

Type d'analyse :	Dossier :	Limites de qualité (1)		Références de qualité (2)	
		inférieure	supérieure	inférieure	supérieure
DIVERS MICROPOLLUANTS ORGANIQUES					
Sulfonate de perfluorooctane	<0,020 µg/L				
OLIGO-ELEMENTS ET MICROPOLLUANTS M.					
Nickel	2,9 µg/L		20,00		

(1) Les limites de qualité réglementaires sont fixées pour des paramètres dont la présence dans l'eau est susceptible de générer des risques immédiats ou à plus long terme pour la santé du consommateur. Elles concernent aussi bien des paramètres microbiologiques que chimiques.

(2) Les références de qualité sont des valeurs indicatives établies à des fins de suivi des installations de production et de distribution d'eau et d'évaluation du risque pour la santé des personnes.

CONCLUSION SANITAIRE (Prélèvement 00162501)

Eau brute, avant traitement, conforme aux limites et références de qualité réglementaires en vigueur pour les paramètres analysés.